



COMMUNE DE MOURON

Mouron, Le vendredi 12 avril 2024.

**COMMUNIQUÉ et INFORMATION.**

Objet : **les mesures de précaution mises en place depuis le 28 mars 2024 sont levées.**

## ANALYSE D'EAU

Les prélèvements supplémentaires effectués le 04 avril 2024 ont relevé une eau d'alimentation conforme et permettent de conclure à la bonne qualité de l'eau suivant la réglementation en vigueur.

Toutefois la teneur en chlore est encore supérieure aux valeurs préconisées par la réglementation. Nous mettons tout en œuvre pour ramener le taux de chlore dans les valeurs conformes dans les jours à venir.

Restant à votre disposition, cordialement.

Le Maire

Jean Éric MANESSE

